

Allocution
du ministre d'État à la Population,
aux Régions et aux Affaires autochtones,
monsieur Rémy Trudel,

à l'occasion du Symposium
La société québécoise et les Autochtones : comprendre les
différences, construire le rapprochement,

organisé par l'INRS
le mercredi 27 mars 2002
Hôtel Loews Le Concorde

L'allocution prononcée fait foi

Salutations d'usage,

Quand j'ai reçu l'invitation de l'Institut, j'ai accepté sans hésitation parce que j'avais hâte de vous parler. Pour vous dire, à vous leaders régionaux, universitaires et personnes intéressées par la question autochtone, que nous sommes conviés à relever, ensemble, un défi collectif d'une grande envergure. L'enjeu n'est pas banal, vous le savez.

Quand on observe l'évolution du Québec depuis plusieurs années, on s'aperçoit que la volonté maintes fois exprimées du gouvernement de construire des liens, au-delà des différences, entre les Autochtones et les non-Autochtones se bute à des obstacles majeurs. Le principal étant l'ignorance. **Il est difficile de renouveler une relation quand on doit composer avec l'incompréhension mutuelle et des préjugés tenaces.**

La question autochtone relève plus que jamais d'un enjeu fondamental pour notre société. De notre société dans son ensemble, et j'insiste là-dessus. Ce n'est pas non plus l'effet du hasard si le dossier autochtone s'inscrit dans une réflexion sur la population au sens large du terme, car au-delà des chiffres et des statistiques, ce sont d'hommes et de femmes dont il est question avant tout.

Vos réflexions d'hier et d'aujourd'hui me paraissent ainsi d'une grande importance. Elles sont pertinentes et utiles. Parce que, vous le savez, notre gouvernement a justement décidé de mettre la priorité sur cet enjeu de société, c'est-à-dire le destin des douze nations habitant le territoire québécois. Comment aborder l'avenir individuel et collectif des

Autochtones et des Québécois ? Voilà la question qui oriente mon action depuis que le premier ministre m'a confié cette responsabilité que j'ai acceptée avec enthousiasme. Mais, d'abord, il m'apparaît important de situer, dans un premier temps, l'historique de l'action gouvernementale, pour ensuite aborder la situation telle qu'elle est vécue actuellement. Le sujet de ce Symposium est de comprendre les différences afin de construire un rapprochement. Je crois en effet que le rapprochement n'est possible qu'entre des individus qui comprennent et acceptent leurs différences.

J'en viens maintenant à certains événements marquants de notre histoire. Le juge René Dussault, de la Cour d'appel du Québec, qui a coprésidé la Commission royale sur les peuples autochtones de 1991 à 1996, a écrit cette juste réflexion au sujet du rôle de l'histoire : « *Nous ne pouvons pas simplement fermer les yeux sur les erreurs du passé, mais nous ne sommes pas prisonniers du passé. C'est pourquoi nous devons nous employer à renouveler notre relation* ».

Parce que des erreurs du passé, il y en a eues. De la première Loi sur les Indiens adoptée en 1876 par le Parlement d'Ottawa jusqu'aux années 70, on ne peut pas dire que les gouvernements ont reconnu pleinement la diversité des cultures et les traditions des Premières Nations. Je sais qu'il y a eu des efforts de part et d'autres, mais aussi beaucoup d'incompréhension et de frustrations.

Un premier pas est cependant entrepris dans les années 70 lorsque le gouvernement québécois lançait le projet de la Baie-James. Les nations

crie et inuite font alors valoir en cour leurs droits sur le territoire. Une décision judiciaire forcera la négociation. Les résultats, vous les connaissez, ce sont **la Convention de la Baie-James et du Nord québécois conclue avec les Inuits et les Cris, puis la Convention du Nord-Est québécois, signée avec les Naskapis**. Une première marche venait d'être franchie vers la reconnaissance des nations autochtones. Par ces conventions, on reconnaissait non seulement les droits des Autochtones ayant signé les traités à participer au développement, mais aussi leur identité et le territoire qu'ils habitaient. **Dès ce moment, il est devenu clair que le Québec devait s'entendre avec ses nations autochtones avant toute exploitation de ressources dans un territoire habité par elles.**

Il y avait la reconnaissance, manquait toutefois l'autonomie. En 1985, nous avons fait un pas de géant. À la suite des recommandations du Conseil des ministres présidé par René Lévesque deux ans auparavant, l'Assemblée nationale décidait de reconnaître l'existence et les droits ancestraux de dix nations autochtones. **Cette résolution historique** engageait le Québec à poursuivre les négociations portant sur le droit à la culture, la langue et les traditions; le droit de posséder et contrôler des terres; le droit de chasser, pêcher, piéger, récolter et participer à la gestion des ressources fauniques. Avec la volonté que les Autochtones participent au développement économique de notre société, **la résolution faisait du Québec l'une des législatures les plus avancées en Amérique du Nord en matière de reconnaissance de fait des nations autochtones.**

Je crois qu'à ce moment, nous avons les moyens requis pour établir une vraie relation de confiance entre les Autochtones et les non-Autochtones. Mais la suite des événements a bousculé la donne. Il y a eu la crise d'Oka, dont les plaies commencent à peine à se cicatriser, et plusieurs autres foyers de tension perceptibles un peu partout au Québec. **Je peux vous dire que lorsque nous sommes revenus aux affaires de l'État en 1994, la situation était au mieux préoccupante, au pire explosive.** Vous serez d'accord avec moi pour dire que ces années-là furent difficiles. Je pense cependant que, comme dans toute crise, nous avons pu apprendre de nos erreurs et, surtout, en arriver au constat suivant : la question autochtone est avant tout un enjeu de société.

Il fallait **renouveler les relations** entre Autochtones et non-Autochtones. C'était non seulement **un objectif, mais une priorité absolue.** Ce fut le vœu du premier ministre, Lucien Bouchard, en 1996 : recentrer le dossier sur la résolution de 1985. Mon prédécesseur, Guy Chevrette, a eu comme mandat de préparer, disons, un coffre d'outils nous permettant d'établir des rapports harmonieux basés sur le respect mutuel. Les orientations établies alors avaient pour nom *Partenariat, développement, actions*, et ont été lancées en 1998. Au cœur de ces orientations : des problèmes urgents à résoudre, dont le chômage et les problèmes sociaux des jeunes.

L'énoncé du programme a ouvert la voie à de nouvelles approches, appuyant cette fois l'autonomie politique et financière des communautés autochtones. Pour le développement économique, et en particulier la création d'emplois en milieu autochtone, le Secrétariat aux affaires autochtones s'est vu confier, sur cinq ans, la somme de 125 M\$.

Depuis, nous n'avons pas chômé : des ententes, nous en avons signées ! Depuis trois ans, neuf déclarations de compréhension et de respect mutuel, onze ententes-cadres, 22 ententes particulières et plus de 50 ententes sectorielles ont été conclues. Les domaines concernés relevaient autant de la sécurité publique que de la faune, la justice, la santé, la culture ou l'éducation.

Le Fonds de développement autochtone a permis la réalisation de plus de 181 projets d'infrastructures communautaires et de développement économique et ont généré des investissements totaux de 146 M \$. Ces projets auront créé en milieu autochtone près de 400 emplois.

Tout cela ne doit pas nous faire oublier une chose : la nécessité de traiter des questions politiques avec les Autochtones, c'est-à-dire traiter les droits sur certaines parties du territoire québécois et l'autonomie gouvernementale. Car, au-delà des concepts, la question fondamentale réside dans le fait que les Autochtones forment des peuples, des nations. **Bien sûr, les Autochtones sont des citoyens du Québec, avec tout ce que cela veut dire, mais ils appartiennent fondamentalement à des nations distinctes que l'Assemblée nationale a reconnues.**

C'est dans ce contexte que nous avons entrepris des négociations dites de Nation à Nation, dont une approche commune avec les nations innue et attikamek. Nous avons aussi manifesté notre intérêt à relancer de telles négociations globales avec la nation algonquine. Il y a aussi les travaux de la Commission du Nunavik qui nous permettent de relancer les discussions

sur une forme de gouvernement au nord du 55e parallèle. Puis – c'est notre ferme volonté – viendront s'ajouter les autres nations.

Ce dont nous sommes le plus heureux – le premier ministre en a longuement parlé hier – c'est notre récente entente avec la nation crie. Nos relations politiques, économiques et sociales en sortent grandies des deux côtés. C'est un modèle à suivre pour toute relation future entre Autochtones et non-Autochtones.

Par cette façon d'aborder nos relations avec les Autochtones, le Québec est devenu une référence internationale. Nous pouvons en être fiers !

Malgré tous ces progrès, il reste beaucoup de pistes embrouillées dont la buée cache des réalités actuelles au grand public. Je veux être clair sur ce point : **la sensibilisation et l'éducation du public quant à la question autochtone n'appartiennent pas qu'au gouvernement, mais à toutes les couches de la société.** Ce Symposium en témoigne : nous sommes devant un défi collectif qu'il importe de relever ensemble. Car c'est d'un consensus social dont nous avons tous besoin, Autochtones et *Allochtones*, pourrais-je dire.

Plusieurs personnes ne comprennent pas toujours l'approche gouvernementale dans ce dossier. Certaines associations de chasse et de pêche, ou encore quelques pourvoyeurs craignent de ne plus pouvoir profiter équitablement du potentiel qu'offre le territoire québécois. D'autres maintiennent des préjugés tenaces et ont l'impression d'être lésés par rapport à de soi-disant privilèges.

Il faut l'avouer, bien des Québécois ne connaissent pas les réalités autochtones. Pour la majorité d'entre eux, Autochtones est synonyme de problèmes. On retient facilement les exemptions de taxes mais on oublie les difficultés socio-économiques vécues sur les réserves. **Voilà pourquoi il est de notre devoir, à tous — je pense particulièrement à ceux qui ont la chance de connaître la culture autochtone — de sensibiliser, apprendre, discuter et faire découvrir aux Québécois des réalités, qui bien souvent, leur échappent.**

Quelques spécialistes de la question, dont le géographe et nordologue **Louis-Edmond Hamelin** – que je salue au passage – ont proposé **le concept de l'interculturalité** afin d'améliorer la situation. Ce concept suppose l'acceptation de la différence des cultures, la déconstruction des référents biaisés des non-Autochtones et l'engagement des Autochtones à participer au développement social. C'est une action qui dépasse la simple cohabitation : elle favorise les échanges sous toutes ses formes, l'équité, la stabilité et le bon voisinage.

Ce que l'on doit combattre fermement, ce sont la mauvaise information, les connaissances inexactes, les rumeurs folkloriques et les stéréotypes encouragés par quelques gérants d'estrade. **Si la voie proposée par M. Hamelin m'apparaît si pertinente, c'est qu'elle aboutit à des décisions conjointes, à une solidarité, à un respect du pluralisme culturel, à une fraternité. C'est la voie de l'humanisme.**

Parmi les faits incontournables de la population autochtone, il y a la présence massive des jeunes. L'an dernier, les moins de 35 ans formaient 65 % de la population autochtone. Ce taux atteint même les 75 % chez les Innus. **En fait, le tiers de la population autochtone au Québec a moins de 15 ans ! C'est un actif formidable, qui vient nuancer les chiffres de Statistique Canada quant à la faible natalité au Québec.** J'aurais aimé qu'on précise ce point lors de la sortie du rapport; j'aurais aimé qu'on se rende compte de l'extraordinaire potentiel que représente cette jeunesse pour le Québec.

Des problèmes considérables atteignent cependant tous nos jeunes, qu'ils soient de Montréal, de Senneterre, **de Pigokan ou de Kuuijuaq**. Des similitudes apparaissent alors entre la jeunesse non-autochtone et autochtone : le suicide, le chômage, le décrochage scolaire, les cas de violence. Si les taux sont particulièrement élevés dans les communautés autochtones, dont le taux de chômage qui est deux fois celui d'ailleurs, il n'en reste pas moins que nous tous, Québécois, sommes confrontés aux mêmes fléaux. Il n'y a pas de solution unique pour y remédier : nous devons y réfléchir et nous y attaquer de façon spécifique, dans chaque collectivité.

De nombreuses solutions ont été proposées, dans certains cas elles ont pu pallier les difficultés. Je pense, entre autres, aux succès remarquables de créations d'emplois dans certaines communautés. Je pense aussi aux modèles auxquels les jeunes commencent à s'identifier, des modèles qui se distinguent de plus en plus par leurs activités en médecine, en droit juridique, dans les arts, en travail social – que l'on pense au docteur

Stanley Volant – premier chirurgien autochtone en Amérique du Nord – du Conseil médical du Québec, ou à l'athlète olympique Alwyn Morris. L'espoir rejaillit lorsqu'on voit des Autochtones s'inscrire dans les mouvances modernes, tout en respectant leur culture. Il leur faut, maintenant plus que jamais, notre appui et celui de leurs leaders.

Mais la détresse possède d'autres visages. Elle provient souvent du choc de la rencontre entre les traditions et le monde moderne, un choc qui suscite une tension, voire des contradictions chez les jeunes. Aussi faut-il continuer à consacrer nos efforts en vue d'un mieux-être pour l'ensemble de notre jeunesse, et en particulier de la jeunesse autochtone. **S'il ne fallait retenir qu'une seule priorité dans le domaine qui nous préoccupe aujourd'hui, je dirais que c'est aux jeunes que nous devrions la consacrer.**

D'ailleurs, la politique gouvernementale à l'égard des nations autochtones trouve son fondement dans les principes de responsabilisation, d'autonomie et de développement afin d'assurer un avenir prometteur aux jeunes autochtones.

Plus facile à dire qu'à faire, me direz-vous. C'est vrai et ce sera d'autant plus difficile à faire si notre gouvernement n'a pas l'appui de sa population. Voilà pourquoi il faut, avant de penser à ratifier de nouveaux traités, travailler à combattre les préjugés tenaces qui nous limitent.

Ce n'est pas normal qu'il y ait si peu d'échanges entre les populations autochtones et non-autochtones. Dans plusieurs régions, Autochtones et non-Autochtones se côtoient sans se parler, sans se connaître.

Je sais par contre que plusieurs organisations tentent des rapprochements. C'est notamment le cas des centres d'amitiés autochtones, dont il convient de saluer les efforts remarquables. Lundi dernier, j'annonçais, en Abitibi-Témiscamingue, la signature d'une entente spécifique de régionalisation visant le rapprochement et le développement d'une plus grande solidarité entre les communautés algonquines et les divers milieux de la région.

L'entente convenue entre le Conseil régional de développement et le Secrétariat aux affaires autochtones permettra l'embauche d'une personne pendant trois ans qui verra à établir des liens de compréhension, de collaboration et de concertation entre les communautés algonquines et non-autochtones de la région.

Par des gestes concrets issus de cette entente, nous pourrions atténuer les préjugés et nous pourrions développer une plus grande solidarité entre nos communautés. Toute la région sortira grandie de ce projet et je souhaite que toutes les autres régions emboîtent le pas.

C'est le dialogue et l'adhésion au rapprochement entre les communautés que je souhaite sentir dans les mois et les années qui viennent avec le respect comme maître-mot. Il y a un très vieux chant algonquin, appelé Les étoiles, qui nous dit : « Nous faisons une route pour les esprits, pour que les esprits passent ».

Il nous appartient de tracer cette route *qui nous conduira vers de nouveaux horizons*. C'est à nous de faire en sorte que cette rencontre participe à notre rapprochement. Nous serons alors mieux préparés à relever les défis qui sont au cœur de ce Symposium. À la dépendance économique des Autochtones, nous saurons mieux substituer le développement et l'emploi. À la détresse sociale des jeunes, nous allons mieux répondre par des gestes concrets et porteurs d'espoir. **Face au difficile équilibre à réaliser entre la tradition et la modernité, nous pourrons agir plus facilement en partenaires, dans le respect et sans paternalisme.**

Les Autochtones doivent avoir leur place dans le développement, dans l'accès aux ressources et dans le potentiel du territoire québécois. Nous le devons à l'histoire, nous le devons à l'avenir.

Merci.